



Assemblée des délégués

Procès-verbal

Date : Mercredi, 18 avril 2013
Assemblée des délégués ordinaire à 12.30 heures

Lieu : Ecole d'agriculture du canton de Soleure - Wallierhof - 4533 Riedholz

Présents : selon liste séparée

Excusés : selon liste séparée

Procès-verbal : Annette Ruffieux

Ordre du jour :

1. Ouverture
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 avril 2012 et assemblée extraordinaire du 14 mars 2013
5. Rapports 2012
6. Comptes 2012 et rapport de révision / décharge au comité
7. Budget 2013
8. Election statutaires
 - a) Président
 - b) comité
9. Mandat à l'organe de révision pour 2013
10. Propositions des syndicats et organisations d'élevage membres de la FSFM :
Demande du syndicat chevalin de la Singine
Principe de participation des chevaux FM de 3 ans aux épreuves officielles d'attelage
11. Admissions et démissions de membres
12. Programme d'activités 2013
13. Stars FSFM 2012 et distinctions
14. Divers

Le nombre de délégués avec droit de vote est fixé à **l'art. 18 des nouveaux statuts**.
Droits de vote pour les membres ordinaires :

1	à	100 chevaux FM inscrits	2 voix
101	à	200 chevaux FM inscrits	3 voix
201	à	500 chevaux FM inscrits	4 voix
plus de		500 chevaux FM inscrits	5 voix

1. Ouverture

Début de l'assemblée à 12h34

Bernard Beuret (BB - Président) . Allocution d'ouverture :

Mesdames et Messieurs les délégués,
Mesdames, Messieurs,
Chers éleveurs et amis du Franches-Montagnes,

Dans notre champ d'activité, l'année 2012 aura été consacrée pour l'essentiel au débat des chambres fédérales concernant la politique agricole 2014-2017. Vu sous l'angle de l'élevage chevalin indigène, nous sommes profondément déçus du résultat de ces délibérations. On peut comprendre que diverses contributions versées en faveur du bétail bovin soient remises en question car elles exerçaient un effet incitatif sur les effectifs d'animaux exploités qui devenaient de plus en plus insupportables du point de vue notamment de l'impact sur l'environnement. Mais l'erreur a consisté à traiter toutes les espèces animales de la même manière. Certaines, dont surtout l'élevage chevalin, devaient faire l'objet d'une réflexion particulière conduisant à un plan d'action étatique spécifique. On sait que l'élevage du Franches-Montagnes est en régression, depuis un certain nombre d'années, celui du demi-sang, c'est encore pire. Malgré cela, on prend des décisions politiques, qui accentueront encore ce déclin à l'avenir. Dans quelques années, un programme extraordinaire de mesures sera à coup sûr indispensable pour sauvegarder l'élevage indigène et singulièrement la seule race de chevaux de notre pays.

C'est regrettable que l'on cherche à résoudre les problèmes en favorisant l'application de principes idéologiques au détriment d'une approche pragmatique et concrète des choses. Le monde n'a sans doute pas encore tiré toutes les conclusions et tous les enseignements de la crise financière de l'année 2008 et de celle actuelle de l'économie. Cette situation pas très réjouissante est encore aggravée par les exigences incessantes et croissantes de certains milieux, en matière de protection et de garde des animaux. Des personnes sans doute animées de bonnes intentions, mais totalement irréalistes, ignorant le quotidien austère de la plupart des éleveurs, faisant fuir de la réalité économique de l'élevage Suisse, harcèlent et humilient constamment le monde du cheval, notamment ceux qui doivent en vivre quotidiennement. Certains qui insistent lourdement depuis quelques mois au sujet de l'abattage des poulains, ont de la même veine - permettez-moi cette expression de « doux rêveur sur un nuage ». La production de viande chevaline indigène représente le 7% de la consommation Suisse. Ceux qui imposent toujours plus de contraintes à l'élevage Suisse, font le lit de ceux qui font des affaires avec des chevaux souvent maltraités à l'étranger. Il faudra bien que cela cesse un jour sinon il ne sera tout simplement plus possible de maintenir un élevage indigène. Mes propos n'ont évidemment pas pour but de vous décourager mais de faire prendre conscience à certains de vos conditions existentielles qu'ils ignorent totalement. Malgré ce tableau un peu sombre il nous appartient de redoubler d'effort pour relever les défis actuels auxquels nous sommes confrontés. Nous sommes déterminés à poursuivre notre action intensément en matière de sélection, de formation, de promotion et commercialisation de nos chevaux. Si je m'en réfère au déroulement de notre assemblée extraordinaire des délégués du 14 mars dernier, je crois que vous avez compris comment on peut aller de l'avant, à quoi il faut consacrer son énergie et d'où peut provenir le salut, à savoir de l'engagement personnel, de la responsabilité collective et de la compréhension mutuelle au sein de notre organisation. C'est donc par ces encouragements appuyés, à sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier, et à mener une action collective et concertée d'envergure, que je conclus ce propos d'ouverture de cette assemblée des délégués.

Au nom de la Fédération Suisse du Franches-Montagnes, j'ai l'honneur et le plaisir de vous saluer tous et toutes très cordialement ; j'adresse des salutations particulières aux représentants des autorités et des instances professionnelles de Suisse et de l'étranger. Je me permets de citer quelques personnes qui nous ont fait le plaisir et l'honneur de leur présence aujourd'hui :

Madame Catherine Marguerat, OFAG,
Monsieur Roger Biedermann, représentant du Service d'économie rurale du Canton du Jura,
Monsieur Charles Troillet, président de la FSSE,
Monsieur Ruedi von Niederhäusern, représentant ALP-Haras EquiChain,
Monsieur Hansruedi Bracher Hansruedi, FECH,
Monsieur Ernest Schlaefli, président d'honneur,
Monsieur Francis Favre, membre d'honneur,
Monsieur Stefan Rieder, membre de la gérance ALP-Haras, gérant du secteur de recherche chevaux et abeilles Agroscope,
Monsieur Christian Steingruber, membre d'honneur,
Mesdames et Messieurs les représentants des médias.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs suivants ont été nommés: Monsieur Urs Limacher (Chef du bureau), Monsieur Sepp Durrer (Suisse Centrale - Innerschweiz), Monsieur Christoph Schopfer (Saanen – Obersimmental), Monsieur Christoph Schüpbach (Moutier) et Monsieur Jean-Froidevaux (Delémont).

133 cartes de votes distribuées, majorité absolue 67, 2/3 : 82 bulletins

3. Acceptation de l'ordre du jour

Pas de modification, l'ordre du jour est accepté comme proposé.

4. Procès verbaux de l'Assemblée des délégués du 18.04.2012 et de l'Assemblée extraordinaire du 14.03.2013

Les deux procès-verbaux sont acceptés à l'unanimité et BB remercie vivement Madame Ruffieux pour la rédaction de ces PV très complets.

5. Rapports 2012

BB Tous les rapports, du président, du gérant, des présidents des commissions, les comptes 2012 et le budget 2013, figurent dans la brochure qui a été remise aux délégués. Il rappelle quand même quelques points importants de l'année 2012 :

L'année 2012 était marquée par un travail intense de révision des statuts et règlements ainsi que de l'élaboration d'un nouveau concept de promotion et commercialisation. La fédération dispose maintenant de trois documents de base nécessaires à toute société qui veut relever les défis auxquels elle est confrontée. Il s'agit de la *Stratégie FSFM 2020*, acceptée de l'assemblée des délégués 2011, de son concept de promotion et de commercialisation, qui a été adopté par le comité il y a environ une année, ainsi que des nouveaux statuts et règlements approuvés il y a un mois à Oensingen. L'importance et la portée de ce travail ne sont peut-être pas évidentes pour tous, mais notre organisation a besoin de ces outils pour savoir où elle va et comment elle entend piloter son action à moyen terme. Une procédure de participation et de consultation des syndicats et éleveurs a été appliquée d'une manière à ce que le contenu de tous ces documents de base reflète bien la réalité et corresponde aux aspirations de personnes concernées. Finalement plus du 90% des propositions formulées lors des consultations ont été retenues. Cette volonté d'appliquer un processus démocratique, transparent et ouvert a rassuré chacun. Une bonne dizaine de modifications importantes ont été réalisées. Des nouvelles compétences ont été attribuées à l'assemblée des délégués, alors qu'elles étaient du ressort du comité jusqu'à présent, en particulier les décisions à prendre en matière de diversité génétique ou croisement, ou marques blanches ou de l'appréciation du caractère.

Quelques mots sur les relations avec l'étranger : les relations avec les éleveurs étrangers ou leurs organisations d'élevage se précisent et pourraient être définitivement clarifiées avec l'Allemagne durant le premier semestre de l'année 2013 par la signature d'une convention. Les propositions des partenaires allemands répondent pleinement à nos attentes, c'est à dire qu'on ait un seul et unique interlocuteur en Allemagne.

Grace à la révision des statuts, plusieurs questions fondamentales ont pu être réglées : la tenue du livre généalogique d'origine de la race est assumée en Suisse par la FSFM. En France, un système d'ambassadeurs du Franches-montagnes sera mis en place pour améliorer la communication et la circulation de l'information entre les éleveurs suisse et les intéressés par le cheval des Franches-Montagnes en France. Un tel modèle d'organisation pourrait servir d'exemple pour d'autres pays voisins, comme l'Allemagne ou les Pays Bas pour promouvoir notre cheval à l'étranger.

Quelques points touchant directement les intérêts des éleveurs : L'armée a acheté en 2012 près d'une quarantaine de chevaux au prix moyen supérieur à Fr. 7000.-- servant de référence pour la valeur des chevaux sur le marché. Au printemps 2012, le prix des poulains de boucherie a pu être porté à Fr. 8.50 pour les années 2012 et 2013. On devra renégocier pour l'année 2014. En comparaison avec les prix de la viande de veau ou de bœuf, ce prix devrait pouvoir être amélioré.

Dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur l'élevage, une majoration de Fr. 100.- de la prime pour les juments poulinières a pu être obtenue, plus base qu'attendu - mais remerciements à la Confédération - la prime se montera donc à Fr. 500.-- dès 2014. Nous ne nous comprenons pas pourquoi, lors de cette même révision de l'ordonnance, la Confédération a décidé de réduire dès 2014 le soutien aux épreuves de performance des chevaux, représentant pour nous une perte d'un montant d'environ Fr. 86'000.--. Cette mesure est en parfaite contradiction avec la politique de libéralisation qu'elle préconise. Plus on ouvre les marchés, plus nos chevaux doivent être qualifiés pour répondre aux exigences de qualité.

Dans les dossiers en cours il faut citer le dossier des fausses origines. Les cas enregistrés sont en régression et un seul cas a été révélé par les sondages en lien avec les TET en 2012.

La collaboration entre la FSFM et le Haras national suisse a fait l'objet d'échanges durant toute l'année. Vu la restructuration du HNS, cette collaboration fonctionnera sur la base de nouvelles règles. Il est très important que nous puissions travailler ensemble de manière efficace, transparente et dans l'intérêt bien pensé de l'élevage du franches-montagnes.

Remerciements à tous ceux qui contribuent à la bonne marche de la fédération : l'équipe de la gérance, aux membres du comité et des commissions, le collège des juges, aux groupements divers qui assurent la promotion du cheval FM, aux éleveurs et utilisateurs.

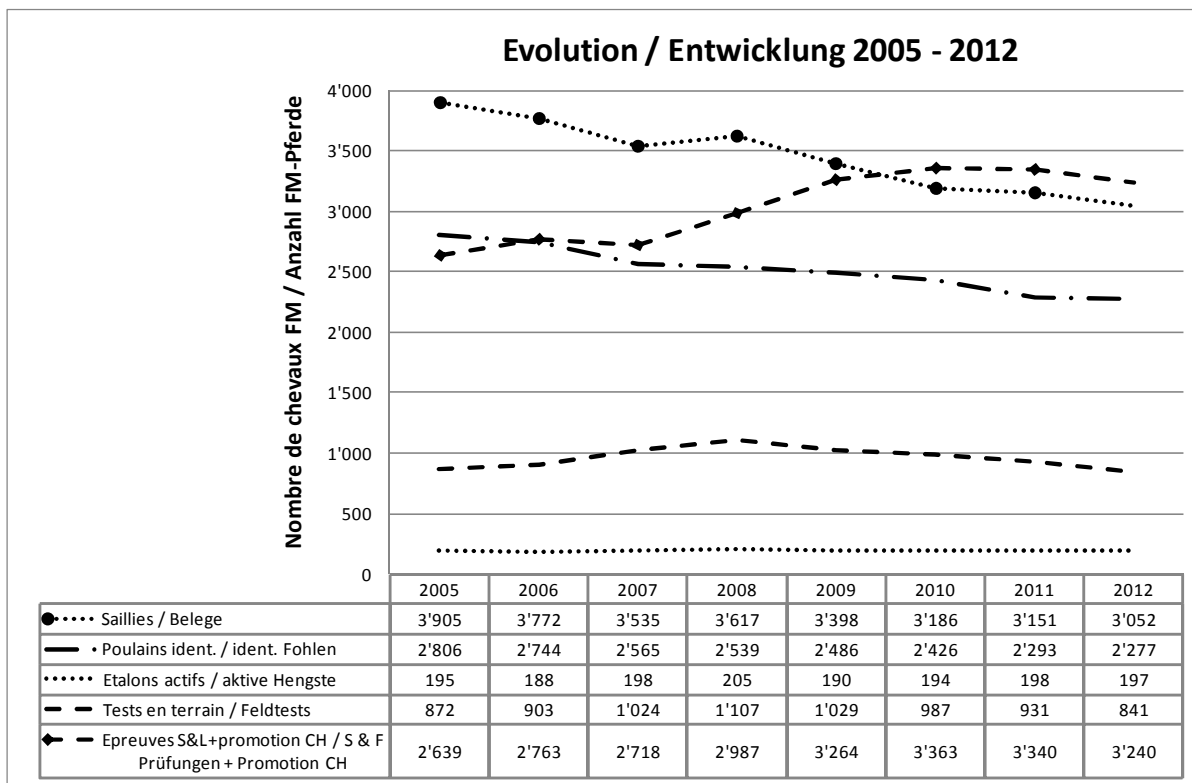
S. Klopfenstein (gérant FSFM): Les délégués ont pu lire le rapport de la gérance dans la brochure, SK se tient à disposition pour répondre aux éventuelles questions. SK aimerait aussi apporter quelques compléments et informations. Il aimerait revenir sur les quatre points suivants :

- Passeports et Agate : Tout le monde est touché par de nouvelles obligations. En 2013, la gérance de la fédération a établi plus que 3'000 passeports, dont la majorité pour des chevaux nés avant le 1^{er} janvier 2011, c'est-à-dire avant la rentrée en vigueur de la BDTA. La phase transitoire de deux ans est ainsi terminée. Toutes les naissances et tous les chevaux doivent être enregistrés. Dès maintenant, les UELN sont obligatoires pour l'établissement d'un passeport. Il serait idéal de pouvoir recevoir les données et les numéros de puce par voie électronique, mais cette solution ne fonctionne pas encore. Avec 2300 naissances, il est impossible de saisir les données manuellement et il faut trouver une autre solution. Les lacunes constatées lors de l'utilisation ou du transfert des données ont été discutés dans le cadre d'un groupe de travail et l'OFAG s'est montré ouvert d'accepter certaines modifications.
- Commercialisation : En 2012, nous avons reçu 110 demandes d'achat pour chevaux FM depuis notre site web. Les demandes ont été transférées directement aux listes de ventes régionales, c'est-à-dire que la FSFM ne traite pas directement avec les clients. L'analyse des demandes donne les résultats suivants :

Utilisation préférée / bevorzugte Nutzung

Utilisation / Nutzung	%
Loisirs & famille / Freizeit & Familie	36%
Attelage / Fahren	21%
Dressage / Dressur	19%
Western	15%
Saut / Springen	9%
Total	100%

- **Evolution de l'effectif de chevaux / Entwicklung des Pferdebestandes** : ce tableau a déjà été montré l'année passée et actualisé avec des informations plus récents.



- **National FM : Il aura lieu du 13 au 15 septembre 2013 dans le cadre d'Equus Helveticus à Avenches.** Une liste circule dans la salle afin que les bénévoles intéressés puissent s'inscrire. La Tombola contribue avec environ Fr. 10'000.-- au financement du National et les syndicats sont demandés de bien vouloir participer à la vente.

BB ouvre la discussion sur les rapports des présidents. La parole n'est pas demandée. Les rapports sont approuvés, par une large majorité.

6. Comptes 2012 et rapport de révision / décharge au comité

Les comptes figurent dans la brochure.

UL (président de la commission des finances FSFM): est content de pouvoir présenter un résultat équilibré juste légèrement en-dessous du budget. Les recettes ont baissé surtout dans les rubriques certificats d'origine et Magazine FM, mais en même temps on a pu baisser les charges, également en dessous du budget. Les amortissements légaux ont été effectués et les comptes ont été révisés par la maison BDO. Lors de cette révision, un membre de la commission des finances était présent. Le budget 2013 se présente également équilibré. Comme déjà mentionné dans le rapport annuel, au mois de mars de cette année, les membres de la commission des finances ont été convoqués à une séance extraordinaire afin de trouver des solutions pour éponger les économies de l'OFAG au niveau du soutien à l'élevage, ce qui représente un montant d'environ Fr. 85'000.-- Il remercie Annette Ruffieux et Stéphane Klopfenstein pour la tenue correcte de la comptabilité et des chiffres.

SK Les délégués avaient la possibilité de consulter les comptes sur place, personne ne s'est présenté. Les comptes correspondent au budget. La baisse des recettes est due notamment au nombre de certificats d'origine, du soutien à la promotion des produits de L'OFAG, car on n'a pas participé à toutes les expositions budgétisées, à la diminution des abonnements au Magazine FM et des annonces publicitaires.

Charges d'exploitation : plus d'achats de marchandises, notamment du aux quantités de commandes minimale obligatoire, économie de Fr. 49'000.--, vu que l'on n'a pas participé à Paards & Koets, Cheval de Trait à Paris, Wels et Milan. Diminution des charges du personnel et charges sociales. L'augmentation entre 2011 et 2012 s'explique par le départ d'une collaboratrice dont 80% du salaire ont été pris en charge par l'assurance.

Comme prévu la réserve pour la rénovation du bureau a été dissolue, les créanciers des contributions pour le maintien de la race et des primes TET ont été payés entretemps.

Les comptes sont acceptés et décharge est donnée au comité à l'unanimité, pas d'opposition.

7. **Budget 2013**

SK le budget 2013 figure également dans la brochure avec un bénéfice prévu de Fr. 550.--. Il explique les points principaux.

Le comité en collaboration avec la commission des finances, a élaboré un budget équilibré et procédé à des économies partout, où c'était réalisable ou cherché des possibilités pour générer plus de recettes qui semblent réalistes pour cette année en cours. On arrive au terme des deux années pour les commandes de passeports de rattrapage. Diverses annonces sont à nouveau insérées dans notre Magazine au même tarif qu'auparavant, mais l'impression est en couleur maintenant. Les majeurs sont encore :

National : moins de frais de location de boxes, grâce à une nouvelle solution
 Pas d'augmentation de salaires, même salaires qu'en 2012, c.à.d. économie de Fr. 10'000.--
 Charges de publicité plus élevée, du à la stratégie acceptée
 Economie au niveau des expositions : Paards & Koets, Equitana, Friedrichshafen et Equita Lyon. Par contre, on participera à Cheval Passion à Avignon et au Salon du Cheval à Paris en automne comme d'habitude.

Investissements prévus pour 2013 :

	Budget 2012	Invest. 2012	Budget 2013
<i>Informatique - EDV + Material</i>			
Développement programme Stud-book/ <i>Entwicklung Programme Herd-Buch</i>	35'000.00	32'985.00	33'000.00
Matériel et software informatique utilisateurs/ <i>Informatikmaterial und –software Benutzer</i>	5'000.00	6'417.15	6'000.00
Nouveau serveur / <i>Neuer Server</i>	10'000.00	0.00	8'000.00
1 élément de photocopieuse (Kyocera 4050) <i>1 Element Kopier (Kycera 4050)</i>		4'320.00	
Total Informatique / EDV + Material	50'000.00	43'722.15	47'000.00
<i>Mobilier / Möbel</i>			
Matériel de stand / <i>Standmaterial</i>			15'000.00
Matériel de bureau, mobilier / <i>Bureaumaterial, Möbel</i>	10'000.00	8'828.80	0.00
Total mobilier / Möbel	10'000.00	8'828.80	15'000.00
TOTAL	60'000.00	52'550.95	62'000.00

Un nouveau concept pour le stand d'exposition a été élaboré et le matériel coûtera environ Fr. 15'000.--

Le budget 2013 est accepté à une majorité évidente, pas d'opposition.

8. Elections statutaires

a) Président

Candidats officiels / offizielle Kandidaten:

M. Bernard Beuret, Corban JU

M. Hermann Gehrig, Aeschi SO

HM préside les élections. Il n'y a pas d'autres candidatures.

Monsieur Christian Aeschlimann (SE Sensebezirk) présente Monsieur Hermann Gehrig:

Hermann Gehrig est né en 1950, est père de trois enfants adultes et professeur d'école secondaire. Sa carrière au militaire l'a mené de simple recrue au grade de colonel. Il est membre du parti PDC et est membre du conseil communal de Burgäschi dans le Canton de Soleure. Pendant 16 ans, il a enseigné les branches de culture générale ici au Wallierhof. Jusqu'en 1998, il était membre de la commission cantonale d'élevage (branche chevaux). Il est propriétaire de chevaux franches-montagnes qu'il forme pour les tests en terrain aussi bien à l'équitation qu'à l'attelage. Pendant sept ans, il était expert fédéral pour chevaux et pendant 13 ans juge de race, premier rédacteur du Magazine Franches-Montagnes, membre du comité FSFM, membre de la commission d'élevage et de la commission d'experts du marché-concours de Saignelégier. Il dispose des relations politiques nécessaires pour pouvoir défendre les intérêts des éleveurs.

De plusieurs côtés, Hermann Gehrig a été proposé pour poser sa candidature et après avoir récolté des avis dans tout la Suisse, Peter Nussbaumer et Christian Aeschlimann ont envoyé un dossier de postulation à la FSFM que Hermann Gehrig a dû envoyer encore une fois de lui-même. Monsieur Bernard Beuret a toujours affirmé qu'il ne serait plus à disposition pour ce mandat. Après le dépôt de la candidature de Hermann Gehrig, Eddy von Allmen a retiré la sienne et Bernard Beuret se représente à nouveau aux élections, éventuellement pas pour toute la durée, mais en tout cas pour une ou deux années. Monsieur Aeschlimann n'est pas du tout d'accord avec ce procédé. Il est de l'avis que les délégués doivent se positionner ici et aujourd'hui et ne pas soutenir la voie leur opposant le moins de résistance. Monsieur Aeschlimann recommande de voter pour Hermann Gehrig.

Dominique Odiet et Urs Limacher présentent Monsieur Bernard Beuret :

C'est un plaisir pour moi de vous présenter Bernard Beuret, actuel président de la FSFM.

Bernard Beuret est né en 1946 dans une famille d'éleveurs chevalins, à la Bosse, au coeur des Franches-Montagnes. En 1985, il a acquis une exploitation agricole à Corban où il est domicilié actuellement et qui est exploité par l'un de ses fils. Marié, il a trois enfants, dont deux sont ingénieurs agronomes et exercent la profession d'agriculteur.

Il bénéficie d'une formation d'ingénieur agronome diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich avec spécialisation en économie. Son travail de diplôme rédigé à l'époque était consacré à "L'avenir du cheval Franches-Montagnes".

De 1979 à 1990, il a assumé la direction de l'Institut agricole du Jura, lequel comportait un important élevage de chevaux franches-montagnes et demi-sang. De 1991, jusqu'à sa retraite en 2011, il a dirigé le Service de l'économie rurale du Canton du Jura. La politique agricole jurassienne consacre une large place à la promotion et à la commercialisation de l'élevage chevalin.

Bernard Beuret a été membre du jury des chevaux du Marché-Concours national de Saignelégier durant près de vingt ans dont une dizaine d'années en qualité de président. Actuellement, il préside un groupe de recherche qui s'occupe de l'identification et de la commercialisation de la viande chevaline suisse ainsi que de l'écoulement des chevaux d'élevage et de loisirs du Jura et du Jura bernois, en Suisse et à l'étranger.

Bernard Beuret a été élu au comité en 2008 sur demande des éleveurs jurassiens et a pris le mandat du président en 2009. Durant ces cinq ans, il a effectué un travail constructif dans l'intérêt des éleveurs et l'élevage FM et il a su unir les gens malgré des opinions divergents au lieu de créer la polémique.

Il a mis du sien pour présider les séances du comité et de la direction et intervenir quand il était nécessaire pour défendre les intérêts du cheval FM, surtout concernant la politique fédérale, la communication dans les médias, la collaboration avec les partenaires de la filière chevaline aux manifestations d'élevage, pour ne pas mentionner la révision des statuts et règlements, pour laquelle il a payé de sa personne. Il a remis les finances sur des bases solides et vous avez pu constater entretemps que Bernard Beuret est un homme qui sait présider les assemblées avec une grande compétence.

Pendant son mandat, il n'a pas été épargné par les difficultés (FHC, fausses ascendances, tensions à la gérance, etc.), qu'il a su contrées avec sérénité, en cherchant des solutions avec les personnes concernées et en trouvant des solutions qui tenaient compte des besoins personnels des personnes impliquées. Pour que le comité puisse continuer son travail avec sa sérénité et son moral de travail habituel, je vous recommande aujourd'hui, non seulement de ma part mais de la part du comité uni, de soutenir la candidature de Bernard Beuret pour une nouvelle période mandat en qualité de président de la FSFM.

Je vous remercie d'avance.

HM demande aux candidats s'ils aimeraient s'exprimer

BB On m'a appelé au comité de notre fédération il y a 5 ans dans les conditions particulières que vous connaissez sans doute. J'ai d'emblée constaté qu'un travail considérable avait d'ores et déjà été effectué. Au passage, je rends hommage à tous ceux qui ont contribué à la création et à la mise en route de notre organisation à la fin des années 90 et au début des années 2000.

A partir de 2009, j'ai assumé la présidence avec des objectifs clairs et précis : réorganiser la gérance ; assainir les finances ; créer un climat de travail serein et propice à une efficacité optimale ; instaurer des relations de confiance avec tous les éleveurs et utilisateurs de chevaux Franches-Montagnes ; renforcer l'unité, la cohésion et la compréhension mutuelle au sein de la fédération ; intégrer les minorités ; améliorer l'identification des besoins des éleveurs et des utilisateurs de chevaux ; définir une vision et une stratégie d'action de la FSFM à moyen terme ; rendre l'ensemble de l'action de la fédération transparente et ouverte et, enfin, démocratiser les processus décisionnels en donnant plus de compétences à l'AD. A cela se sont ajoutés les imprévus, et pas des moindres, tels que la FHC, la remise en question du test de comportement et la proposition du Conseil fédéral de supprimer le HNS.

Je vous laisse évidemment le soin d'évaluer le bilan et la valeur de ce travail.

Jusqu'au 14 mars dernier, je n'avais pas imaginé une seconde de poursuivre cette action même si j'étais parfaitement conscient que l'œuvre n'était pas achevée. J'avais d'ailleurs refusé personnellement qu'on saisisse l'opportunité de la révision des statuts pour me permettre de continuer l'action entreprise encore quelques années. Or, la proposition surprenante faite lors de l'AD extraordinaire a changé fondamentalement les choses, pas pour moi car je n'étais nullement concerné par cette question, mais pour beaucoup d'autres inquiets de ce qui se passait en rapport avec la réélection à la présidence.

Suite à cela, de nombreuses démarches provenant de diverses régions du pays ont été entreprises pour que je remette l'ouvrage sur le métier. Finalement, vu le nombre de sollicitations, les arguments avancés par les intervenants ainsi que la requête unanime de mes collègues du comité, j'ai accepté que ma candidature soit présentée aujourd'hui. On peut évidemment interpréter de différentes manières ce revirement de position. Je me permets d'insister en particulier sur le fait que je n'ai aucun intérêt personnel à continuer ce travail dans notre fédération. Bien au contraire, j'avais déjà d'autres plans pour le court et le moyen terme auxquels je devrais renoncer en cas de réélection.

J'ai changé d'avis parce qu'on m'a convaincu qu'il en allait de l'intérêt de notre organisation. C'est donc uniquement pour assumer mes responsabilités jusqu'au bout et pour rendre service à toute la filière de notre cheval que je me mets à votre disposition. Si vous me confiez un nouveau mandat de président vous choisirez ainsi la continuité, la sérénité et la sécurité. Pour ma part, je poursuivrai l'action entreprise dans le même état d'esprit, avec le même engagement et, je l'espère, avec la même efficacité que durant les 4 dernières années. En résumé, je veux rassembler et unir nos forces pour promouvoir ce joyau appelé « cheval des Franches-Montagnes ».

Bernhard Wüthrich : Depuis deux mois, Hermann Gehrig est candidat officiel et durant cette période, certaines choses sont survenues. Nous avons entendu que la candidature a été déposée correctement et dans les délais impartis, ce qui a été confirmé de la part de SK. La commission spécialement fondée, de façon analogue à l'Union Suisse des Paysans, a examiné les dossiers. Monsieur Urs Weissmüller, membre de cette commission nous a informés que la commission s'est prononcée plus favorablement pour la candidature de Monsieur Gehrig.

HM Ce n'est plus le débat aujourd'hui. Les candidats ne se nomment plus Gehrig / von Allmen mais Gehrig / Beuret.

Bernard Wüthrich : D'accord, laissons tomber, mais il est dommage que les résultats de cette commission ne soient pas publiés. En tout cas, la candidature de Bernard Beuret a été déposée après la modification des statuts le 14 mars 2013 et le retrait de celle d'Eddy von Allmen. Il est très déçu, car lors de l'assemblée des délégués à Oensingen, BB avait affirmé qu'il renonçait à une nouvelle candidature. De la part de la

fédération, Hermann Gehrig n'a pas été informé de cette nouvelle situation, mais a appris les faits lorsqu'un journaliste lui a téléphoné pour connaître son point de vue par rapport à ces nouvelles circonstances. Dans les communiqués de presse suisse-alsacienne, le nom de Hermann Gehrig n'était pas mentionné.

Tout le monde a reçu l'invitation pour aujourd'hui : Pour les élections du comité, les noms sont mentionnés, le nom de Hermann Gehrig me figure même pas sous le point des élections présidentielles - encore « mieux » : il n'a pas été invité personnellement à cette assemblée.

Avec Hermann Gehrig, vous avez aujourd'hui la possibilité de voter pour un homme qui a marqué l'élevage des chevaux FM est qui est capable de gérer aussi bien une fédération suisse sur plusieurs niveaux qu'un comité et ses membres. Il recommande de voter pour Hermann Gehrig

Roland Kathriner: Certaines choses lui tiennent à cœur, mais qui n'ont pas été poursuivies : Le lien sur les sites internet des éleveurs depuis la page Web de la FSFM, plus rien ne marche, quant à la problématique de la FHC on n'en voit pas la fin, les subventions à l'exportation n'existent que pour le canton de Jura, pourquoi ? A propos de l'élection du président : Les éleveurs ont été sollicités à plusieurs reprises pour chercher des candidats. On a pris l'initiative de proposer Hermann Gehrig, un candidat compétent. Les dossiers des Messieurs Gehrig et von Allmen ont été analysés par cette commission spéciale, mais il ignore si le dossier de Monsieur Beuret a été examiné. Apparemment, cette commission n'avait pas été informée de la candidature de BB et l'a appris par la presse. Ceci n'est pas transparent et les éleveurs revendiquent leur propre porte-parole et il recommande de voter pour Hermann Gehrig.

Urs Weissmüller (président PZV Thun et président de la fédération bernoise): Après la publication de la candidature de Bernard Beuret, il lui a été demandé d'organiser une assemblée des délégués de la Fédération bernoise dans les plus brefs délais, elle a eu lieu ce matin. Un vote a eu lieu et la Fédération bernoise recommande la candidature de Hermann Gehrig.

Pierre Berthold (président FJEC) En appui à ce qui a déjà été dit de M. Bernard Beuret pour guider notre choix, Bernard Beuret n'est pas à l'origine de la possibilité de réélection d'un président après 65 ans, c'est parce qu'il a été fortement sollicité par de nombreux syndicats. Sous sa conduite, la fédération est toujours restée unie et dans un esprit de continuité nous souhaitons qu'il puisse clore certains dossiers dans un esprit démocratique. Il recommande vivement Bernard Beuret à votre choix.

Werner Keller, PG Graubünden : On a ici deux candidats très compétents et il n'est pas facile de prendre une décision. Mais on ne peut pas jeter par-dessus bord les quatre ans écoulés. Il sait de source sûre que BB a été demandé des régions de toute la Suisse, de continuer son mandat. Par respect à la fédération, il recommande Bernard Beuret.

Ueli Reichenbach, PG Obersimmental a une question à M. Bernard Beuret. Il a entendu dire de la part du SE Oberaargau, que BB a l'intention de poursuivre son mandat pour seulement deux ans. Si cela est le cas, les délégués ont le droit de le savoir. Ce qui a fait déborder le vase était l'affaire de la FHC. Les éleveurs se sont plaints de ne pas avoir été informés correctement. Il faut chercher un candidat, on en a trouvé finalement un, tout le monde semble content et ensuite, pour des raisons inconnues, tous sont contre lui. Il y a complot, mais il ne comprend pas pourquoi. Il ne s'agit pas de faire démissionner BB, mais à la dernière assemblée des délégués il avait affirmé ne plus proposer sa candidature et Ueli Reichenbach doute de la crédibilité de BB qui a révisé son opinion dans un laps de temps de deux mois. La Fédération bernoise et le SE Obersimmental recommandent Hermann Gehrig.

BB ne veut pas s'engager dans le débat. Il répète qu'il a changé d'avis - en français on dit qu'il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. S'il a changé d'avis c'est uniquement car il avait le sentiment qu'il pouvait encore rendre service à la fédération. C'est la seule raison. Concernant la durée du mandat : je n'ai répondu à cette question à aucune personne, seulement à un seul journaliste : indéterminé, si la santé le lui permet, il restera quatre ans.

HM Le vote secret a été demandé

Bulletins de votes distribués: 133
Nombre de votes: 131
Bulletins nuls : aucun
Majorité absolue : 67 voix
HG : 49 voix
BB : 82 voix

HG a pris note du résultat et félicite BB pour sa réélection. Il aurait bien aimé prendre ce mandat, malgré le fait que BB a effectué un travail remarquable. Certains ont craint que si lui avait été élu pour la fonction du

président, il y aurait eu querelles et tension, mais les gens se trompent, ce n'est pas son genre. Encore sincères félicitations à BB.

BB tient à remercier sincèrement Hermann Gehrig pour son fair-play et la campagne qui a pu se dérouler sous les meilleures conditions possibles. Il remercie les délégués pour la confiance qu'ils lui témoignent. Il assumera son mandat de président de la manière la plus consciencieuse.

B) Comité

Le schéma de vote a été discuté avec le service juridique du Canton de Jura et voici les résultats d'analyse :
Il y a trois manières de désigner les membres du comité FSFM :

1. Procéder par région en fonction des effectifs de chevaux, c.à.d. 3 pour le Jura, 2 pour Berne 1 pour les quatre autres régions de la Suisse Orientale, Nord-Ouest, Suisse Centrale et Romandie
2. Élire les anciens en bloc donc 7 personnes sans le président et JZ démissionnaire, en un ou deux tours de scrutin, c.à.d. majorité absolue au premier tour et relative au deuxième tour. Il resterait un siège à pourvoir
3. Elire tous les 8 membres en deux tours de scrutin donc pas de différence entre les anciens et les nouveaux, majorité absolue pour le premier tour et au deuxième tour, parmi les neuf candidats c'est celui avec le moins de voix qui ne sera pas élu, les autres étant élus.

Après discussion, le comité propose de choisir la variante 1. La discussion est ouverte.

Urs Weissmüller, PZV Thun a compris la procédure mais il demande une pause de 3 minutes, pour conférer avec les délégués bernois en dehors de la salle.

Une pause de trois minutes est octroyée.

Urs Weissmüller, PZV Thun remercie pour la pause accordée. Au nom de la fédération bernoise et du PVZ Thun, il dépose une motion pour la variante 2.

Votation: proposition du comité, Variante 1, élection par région = 48 voix
Proposition du BPZ et PZV Thun, Variante 2, élection en bloc = 76 voix

Les délégués acceptent l'ensemble des membres du comité par une majorité évidente sans opposition, les sept membres du comité sont réélus.

Il reste un siège à pourvoir et les deux candidatures officielles suivantes ont été proposées par écrit :

1. Monsieur Pierre Koller de Bellelay /BE (candidature déposée par le syndicat chevalin de Bellelay sur proposition des délégués de la Fédération bernoise d'élevage chevalin)
2. Madame Chantal Pape Juillard de Damvant/JU (candidature déposée par la Fédération jurassienne d'élevage chevalin FJEC sur la base des deux propositions faites par les syndicats d'élevage jurassiens affiliés à la FJEC)

Il n'y a pas d'autres propositions. Selon les nouveaux statuts, basés sur le nombre de chevaux inscrits au stud-book, ce siège devrait être attribué au Jura.

Pierre Berthold (Président FJEC) pour Madame Chantal Pape-Juillard:

Selon les nouveaux statuts adoptés le 14 mars 2013, basé sur les effectifs des chevaux, le Jura a droit à un siège supplémentaire au comité, donc trois au total. Il propose la nomination de Madame Pape-Juillard de Damvant. Elle a 42 ans et est mère de trois enfants. Employée de commerce de formation, elle a travaillé dans une étude d'avocat après un stage linguistique en Allemagne. Elle est gérante du SE Ajoie. Avec son mari Guy, elle gère un domaine agricole à Damvant et prépare chaque année une quinzaine de chevaux pour le TET et présente des candidats à la Sélection des étalons à Glovelier. Elle forme des jeunes stagiaires étudiants et aussi des enfants à l'équitation et à l'élevage. En 2011, elle suivit le cours de formation de juge d'équitation pour les TET. Il est fier de la présenter et de la recommander pour le comité FSFM autant plus que les femmes sont sous-représentées alors qu'elles sont les principales utilisatrices des chevaux.

Eric Willemin (gérant SE Bellelay) pour Monsieur Pierre Koller:

Au nom de la Fédération bernoise et le SE Bellelay il présente Monsieur Pierre Koller pour remplacer Monsieur Jürg Zumbrunnen au comité de la FSFM. Monsieur Koller est père de trois enfants, éleveur d'étalons et propriétaire de deux juments poulinières. Il est également juge fédérale et président du SE

Bellelay. On ne doute pas de ses capacités et dans d'autres secteurs d'activités on ne se passerait pas de ses connaissances.

Vote à main levée :

84 voix pour Madame Chantal Pape-Juillard

40 voix pour Monsieur Pierre Koller

9. Mandat à l'organe de révision pour 2013

Les organes de la fédération proposent de poursuivre le mandat avec l'organe de révision BDO pour l'année 2012. Il n'y a pas d'opposition, le mandat est donc confirmé.

10. Propositions des syndicats et organisations d'élevage membres de la FSFM

Demande du syndicat chevalin de la Singine

Principe de participation des chevaux FM de 3 ans aux épreuves officielles d'attelage

Hans-Peter Dousse (Président PZG Sensebezirk) pose la motion suivante:

A partir de 2013, les chevaux FM de 3 ans devraient être admis aux concours d'attelage officiels des catégories 4 et 5. Le SE Sensebezirk demande à la FSFM de prendre contact avec la FSSE pour compléter le point 7/4 du règlement d'attelage par la phrase suivante : « l'âge minimum des chevaux FM est de 3 ans »

Justification:

Le cheval FM fait le TET à l'âge de trois ans et est autorisé à participer aux épreuves de promotion, qui se présentent nettement plus exigeantes que l'habituel concours d'attelage. Il s'agit de supprimer cette contradiction et de permettre la participation du cheval FM aux concours d'attelage à cet âge-là déjà.

BB sa réalisation ne sera pas facile mais le comité est favorable de soumettre la demande à la FSSE.

Guido Bernasconi est membre de la commission de règlements attelage de la FSSE. Il y a une difficulté : le seul responsable pour la promotion attelage est la FSFM, car il s'agit d'une épreuve d'élevage. Il avait toujours proposé de concilier les épreuves d'élevage et les tournois d'attelage, car autrement la FSSE n'est pas autorisée à intervenir. Dans la commission de règlements on n'est pas convaincu de l'idée de faire une exception rien que pour les franchises-montagnes.

Votation : Majorité évidente – la requête sera transmise à Monsieur Trolliet, président de la FSSE.

11. Admissions et démissions de membres

Changements de nom :

PG Amt Sursee-Hochdorf	= Freiburger-Pferdezucht Amt Sursee-Hochdorf
PH Amt Thun	= Pferdezuchtverein der Region Thun
PG Amt Willisau	= Pferdezucht- und Pferdesportverein Willisau
PG Burgdorf	= Pferdezucht- & Pferdesportverein Burgdorf
PG Huttwil und Umgebung	= Pferdezuchtverein Unteremental
SE La Broye	= Syndicat Chevalin de la Broye
SE La Sarine	= Association chevaline de la Sarine
PG Rheintal	= Pferdezuchtverein Rheintal und Umgebung
Stiftsstatthalterei Einsiedeln	= PZV Einsiedeln
PG Thurgau	= Pferdezuchtverein Thurgau
PG Seeland	= Pferdezuchtverein. Seeland-Laupen
SE Ticino	= CAE Ticino et Moesa
PG Rothrist und Umgebung	= PZV Rothrist und Umgebung
Freiberger Zürich	= PG Freiburgerzucht-Verein FMZ

12. Programme d'activités 2013

A) Affaires courantes:

- **Activités de gérance**
- **Concours**
- **Tests en terrain**
- **National FM**
- **Formation des juges**
- **Expositions**
- **Relations publiques et marketing**

- Défense des intérêts de l'élevage FM notamment par la réponse à la consultation au sujet des ordonnances de mise en œuvre de PA 2014-2017
- Contrôle ascendance
- Contributions de maintien de race pour les juments FM

B) Dossiers en cours à terminer :

- Adaptation du contrat collaboration avec le Haras national et mise en œuvre du groupe de recherche & développement pour le cheval FM
- Apport de sang étranger et mandat à la commission d'élevage
- Monitoring génétique (consanguinité et degré de parenté)
- Transfert des données de la BDTA équine dans le stud-book FSFM et utilisation de ces données
- Contrat de collaboration avec l'Allemagne
- Projet d'ambassadeurs FM en France
- Marketing pour le cheval FM en Suisse
- Recherche de soutien financier privé pour la FSFM
- Préparation du projet d'appréciation du caractère dès 2014

C) Nouveaux dossiers :

- Adaptations techniques suite aux nouveaux statuts et règlements de la FSFM
- Définition des cahiers des charges des commissions
- Définition d'une nouvelle politique financière de la FSFM suite à la diminution du soutien de la Confédération dès 2014
- Création de la commission de recours
- Mise en œuvre de nouvelles mesures de promotion et de commercialisation selon les priorités de la stratégie 2012-2016

Accepté par une majorité évidente sans opposition

13. Les Stars FSFM 2012 et distinctions

Heinz Mägli (vice-président et président de la commission de sport) présente les succès sportifs des chevaux FM

Les attelages suisses à 1 cheval remportent la médaille d'argent par équipe lors des Mondiaux 2012 d'attelage à 1 à Companhia das Lezirias au Portugal.

L'équipe suisse était composée de
Lucie Musy Comune, Seigneux VD
Michaël Barbey, Dompierre FR
Leonhard Risch, Salvenach FR

Championnats suisses d'attelage 2012

Eric Renaud, Rochefort NE avec Malice
Champion suisse d'attelage à 1 cheval

Team Ufwind, Toni Stofer, Neuenkirch LU
3ème rang attelage à 4

BB pour Jürg Zumbrunnen – membre du comité sortant:

Il a apprécié un homme dynamique entreprenant qui sort des sentiers battus. En terme d'élevage on parlerait d'un homme avec beaucoup de tempérament mais avec un excellent caractère et une vision d'avenir. Merci pour la collaboration, merci pour les discussions, parfois animées mais toujours positives et constructives.

Michel Queloz (président de la commission d'appréciation) pour les juges de race MM. Eddy von Allmen et André Theurillat

Monsieur Theurillat a fonctionné durant 12 ans comme expert et Monsieur von Allmen pendant 14 ans, pendant 7 ans il a été le président de la commission d'approbation. Il remercie les deux sincèrement pour leur excellent travail et leur engagement pour le cheval FM.

Roland Bovet (président la commission de commercialisation) pour Monsieur Roland Haslebacher, membre de la commission de commercialisation : Remerciements à Monsieur Haslebacher – malheureusement, son engagement professionnel ne lui laissait plus de temps disponible pour assumer sa fonction dans la commission. Il était agréable de travailler avec lui, il était d'une bonne objectivité et comme parfaitement bilingue, il officiait comme traducteur au sein de la commission.

SK pour le 100^{ème} anniversaire du Syndicat Vaudois d'élevage chevalin (SVEC)

Il a participé aux festivités l'année passée au Chalet-à-Gobet et aimerait féliciter le Syndicat. Tout en remerciant pour leurs activités et leurs nombreux services en faveur de l'élevage chevalin de notre pays, il remet un certificat honorifique et un petit cadeau de la part de la fédération à Madame Claire Gut, présidente.

14. Divers

SK donne des informations sur la Journée FM qui aura lieu le jeudi 9 mai 2013 (ascension) dans le cadre de la BEA, dans la grande Arène. Les cartes d'entrée ont été distribuées aujourd'hui. Il s'agit d'un spectacle riche en présentations. Tout le monde est invité à l'apéritif sur place après le show.

Suite à cette assemblée, un apéritif sera servi durant lequel sera présenté une version brute du nouveau film de promotion sur le cheval FM. Le texte est en français mais la traduction est prévue. Les commentaires seront les bienvenus.

Charles Troillet (président FSSE) : remercie la fédération pour l'invitation et est heureux d'avoir participé à ces débats et félicite BB pour sa réélection. Ces derniers temps il y a eu certains points relatifs à une collaboration ou parfois des divergences de vue entre la FSSE et la FSFM, et si on n'est pas toujours d'accord sur les moyens, on est certainement d'accord sur les buts. La FSSE tient à maintenir un élevage Suisse de qualité à l'avenir.

BB Le moment est venu pour moi de clore cette assemblée ordinaire des délégués. Je vous exprime ma gratitude pour votre participation active et constructive. Je pense, qu'ensemble, nous saurons franchir tous les obstacles qui se dressent sur notre chemin et relever tous les défis auxquels notre cheval des Franches-Montagnes est confronté.

J'adresse un appel particulier à ceux et à celles qui auraient souhaité aujourd'hui un changement à la présidence de notre organisation. Je m'engage à éviter toutes les exclusions dans notre action et à entreprendre tout ce qui est possible pour satisfaire au mieux les besoins et les aspirations de chacun tout en ne perdant pas de vue l'intérêt général de notre élevage et de notre fédération. C'est un devoir pour nous tous de rester unis et de travailler de concert pour la promotion de notre cheval des Franches-Montagnes.

Je forme des vœux de plein succès dans vos élevages; qu'ils vous procurent beaucoup de joies et de satisfaction durant toute cette année ! Vive le cheval des Franches- Montagnes, ciment de notre passion et de notre amitié !!!

Nous vous invitons maintenant à prendre ensemble un apéro que nous souhaitons convivial et riche en échange dans le hall d'entrée de ce bâtiment.

Il remercie les délégués pour leur participation active et clôt l'assemblée des délégués 2013.

La séance est levée à 16.30 h